



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 15 octobre 2021
N°1535

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chapelle Darblay : les ministres regrettent la décision prise par UPM

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, ont pris connaissance de la décision d'UPM de vendre le site de La Chapelle Darblay à l'un des deux consortiums qui avaient présenté une offre ferme. Les ministres regrettent qu'UPM n'ait pas retardé sa prise de décision alors même que les deux offres n'ont pas pu bénéficier d'un examen suffisamment détaillé.

Bruno Le Maire et **Agnès Pannier-Runacher** ont déclaré : « *Nous regrettons qu'UPM n'ait pas retardé sa prise de décision alors même que les deux offres n'ont pas pu bénéficier d'un examen suffisamment détaillé. Nous rappelons qu'il est de la responsabilité d'UPM de mener à bien, avec l'ensemble des parties prenantes, une analyse approfondie de toutes les options disponibles, afin de permettre la meilleure réindustrialisation possible de ce site dont il a choisi de se séparer. Nous menons depuis deux ans une action déterminée pour le site de Chapelle Darblay. Nous estimons que l'offre alternative de Veolia mérite d'être examinée dans le détails* ».

Les ministres s'entretiendront dans les prochaines heures avec les élus du bassin rouennais pour décider des prochaines actions à mener conjointement.

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher 01 53 18 44 38 presse@industrie.gouv.fr